

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 08 JUIN 2012

La lettre de convocation suivante a été adressée à Mmes et MM. les Conseillers le 02 juin 2012. Mmes et MM. les Conseillers sont invités à se rendre à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le vendredi 08 juin 2012 à 19 heures.

ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU PV DU 27 AVRIL 2012

QUESTIONS FINANCIERES
QUESTIONS SCOLAIRES
URBANISME & ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT
PERSONNEL
TRAVAUX – VOIRIE – BATIMENTS COMMUNAUX
INTERCOMMUNALITE
ASSOCIATIONS
QUESTIONS DIVERSES
INFORMATIONS DIVERSES
PROCHAINE REUNION

PRESENTS : MM BARREAUD, GAUD, MMES VRILLAUD, GUIBERTEAU, MM MOREAU, BOURRIER, MMES GUILLOT, BODIN, M. LIRONCOURT, MME LUCAZEAU, MM de GRAILLY, DAVID.

ABSENTS EXCUSES : M TAUNAY, MME NEVEUR (pouvoir à MME VRILLAUD).

SECRETAIRE DE SEANCE : M LIRONCOURT.

En préambule au Conseil Municipal, M. Vincent DAVID demande à faire une déclaration concernant la pratique de la « chasse vacances ».

En tant que Conseiller Municipal délégué à l'environnement, il souhaite se démarquer de cette conception mercantile de la gestion de la faune sauvage et des espaces naturels de notre territoire communal.

D'autre part, M. DAVID se désresponsabilise complètement des accidents que pourrait occasionner cette chasse d'été d'approche et par tir à balles. Il rappelle que la pratique courante de la chasse en France occasionne déjà entre 200 et 300 accidents par an dont 20 à 30 mortels. Il estime que toutes les mesures de sécurité entourant les chasses par tir à balles et exigées durant les chasses à courre ne sont pas réunies dans la pratique de la « chasse vacances ».

Le Maire rappelle qu'un courrier sur ce sujet a déjà été adressé au Préfet pour exprimer le désaccord du Conseil Municipal avec cette activité, mais qu'elle ne peut pas être interdite si elle respecte la légalité.

Le Conseil renouvelle ses réserves sur ladite activité en raison de son caractère effectivement dangereux. Une question sera adressée aux services préfectoraux sur le sujet.

I. APPROBATION DU PV DU 27 AVRIL 2012

Mesdames Guillot et Guiberteau expriment leur désaccord avec certains passages du compte rendu des discussions sur l'implantation d'un champ de panneaux photovoltaïques aux Genets lors de la venue du représentant de la société LUXEL en préambule au Conseil Municipal et de celles qui avaient précédé. En réponse, le Maire fait remarquer que ce compte rendu reflète tout à fait ce qui s'est dit ce soir là. Une longue discussion s'ensuit. Le Maire clôt le débat en constatant que, suite aux contraintes mises par le Conseil, la société LUXEL n'a pas recontacté la commune et ne semble donc plus intéressée par le projet dans ces conditions, ce qui met, pour le moment, fin au problème. Aucune autre remarque n'étant faite sur le compte rendu du Conseil proprement dit, celui-ci est adopté à l'unanimité.

II. QUESTIONS FINANCIERES

Le Maire présente au Conseil Municipal les modalités de mise en place du nouveau dispositif de répartition du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) pour 2012.

Cette mesure consiste à prélever une partie des ressources de certains EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) et communes, pour la reverser à d'autres EPCI et communes moins favorisés.

La somme revenant à notre commune s'élève à environ 3 700€.

III. QUESTIONS SCOLAIRES

Il n'y a pas eu de réunion en mai, mais 3 sont planifiées pour juin : la commission « Ecole » le 12, une réunion avec le personnel le 14 et le Conseil d'Ecole le 19. Il sera rendu compte de ces réunions lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

IV. URBANISME – ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT

1) Aménagement de la traversée de Port d'Envaux et de Saint Saturnin

Le chantier a pris un peu de retard en raison des mauvaises conditions climatiques et de malfaçons à reprendre concernant l'évacuation des eaux pluviales rue de la Corderie.

Un autre problème est apparu concernant la consolidation du mur de soutènement face au Pré Valade. Les difficultés de circulation sur la déviation ont été évoquées. Les accotements sont dégradés et dangereux. Il sera remédié à la situation dans la mesure des moyens dont dispose la commune. Le Conseil Général sera sollicité pour la remise en état de certaines parties de ces itinéraires.

2) Eaux de baignade

Le Conseil Municipal prend connaissance de la nouvelle directive européenne renforçant les obligations des élus disposant d'une zone de baignade en matière d'information des usagers du site, de surveillance et de gestion de la qualité des eaux.

3) PPRI : (Plan de Prévention des Risques Inondation)

Le rapport et les conclusions de la Commission d'Enquête ont été établis le 12 avril 2012.

Ils n'appellent aucune observation particulière. La commission émet donc un avis favorable.

4) Proposition de M. Luigi GATINEAU pour l'accueil des plaisanciers

Le Conseil Municipal accepte la proposition de M. GATINEAU concernant sa rémunération pour la prise en charge des plaisanciers. L'accord est applicable dès cette année.

Coût annuel : 2 420€

5) Environnement

M. David évoque la possibilité de la venue d'un responsable régional pour présenter la charte « Terre Saine » ; la décision est reportée à un conseil ultérieur.

Le projet de plantation d'une haie le long de l'ancienne ligne de chemin de fer n'est pas arrêté ce soir faute d'éléments suffisants de décision (coût des plantations et de l'entretien induit). Le dossier de demande de subvention sera toutefois déposé auprès de la Région mais la décision définitive sera prise ultérieurement.

De petits panneaux informatifs sur la biodiversité ont été mis en place.

L'entretien des chemins communaux a suscité une discussion qui n'a pas permis d'aboutir à une position commune.

À une question de Mme Bodin sur le partenariat avec l'association St Fiacre, le Maire répond que, s'il n'a pas eu lieu cette année, c'est uniquement parce que les prestations proposées avaient un coût trop élevé et non par volonté délibérée de mettre fin au travail en commun qui pourra être repris dans l'avenir.

V. PERSONNEL

1) Compte rendu de la réunion de la commission du Personnel du samedi 12 mai.

L'ordre du jour portait sur l'organisation du secrétariat qui a permis une amélioration de l'accueil du public, l'incidence de la réduction de la fréquence de publication du bulletin municipal qui dégagera quelques heures de plus pour le travail du secrétariat de Mairie, et les problèmes générés par la cohabitation du Point Info Touristique et de l'Agence Postale.

2) Protection sociale complémentaire des agents : proposition du Centre de Gestion.

Accord du Conseil Municipal pour le maintien du contrat couvrant le risque prévoyance mais pas de nouvelle adhésion pour le risque santé.

3) Point sur les activités du personnel

L'agent recruté sous contrat aidé (CAE) donne entière satisfaction et celui qui prépare le permis poids lourds a déjà satisfait à presque toutes les épreuves.

VI. TRAVAUX-VOIRIE-BATIMENTS COMMUNAUX

1) Point sur les travaux réalisés, en cours ou à prévoir.

M. MOREAU énumère les différents travaux réalisés. Ils concernent principalement la rénovation du logement Vinet, l'aménagement de l'Agence Postale et du local des Fous Cavés, l'entretien du Pré Valade. Parmi les travaux prévus : la remise en état de la baignade ainsi que l'aménagement de l'ancien atelier municipal qui est en cours d'étude par l'architecte du CAUE 17 et qui s'inscrirait dans le cadre de l'amélioration de la halte fluviale.

Ce local rénové pourrait accueillir le Point Info Touristique, une salle d'exposition et de vente de produits régionaux et des sanitaires.

2) Demande de subvention pour les travaux d'aménagement d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire :

Le Maire expose au Conseil Municipal les raisons pour lesquelles l'aménagement d'une classe supplémentaire s'avère nécessaire.

Le coût estimé de l'opération s'élève à 30 000€ TTC

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité

- donne son accord pour la réalisation de ces travaux et vote les crédits nécessaires
- charge le Maire de présenter un dossier de demande de subvention à Monsieur le Président du Conseil Général de la Charente-Maritime au titre du programme 2012 de constructions et grosses réparations aux locaux scolaires.

3) Stationnement dans le bourg après les travaux de voirie :

Les problèmes qui se font jour seront analysés par une commission ad-hoc et des solutions proposées après examen sur place.

4) Proposition de nom pour le parking rue de la Mairie

Cette question sera examinée par la Commission chargée du problème de stationnement évoqué au paragraphe précédent du présent ordre du jour.

5) Compte rendu de la visite de la SEMIS pour l'ancien bureau de la Poste.

Les conditions d'intervention de la SEMIS ont changé et sont moins favorables et plus contraignantes pour la commune. Une rénovation par les services municipaux pourrait être envisagée.

6) Plantation de végétaux sur l'ancienne ligne.

Cette question a déjà été évoquée au chapitre IV - §5 "Environnement", du présent compte rendu

7) Réunion ASF pour la remise en état du chemin de Port à Clou au Breuil.

Suite à cette réunion, la société ASF, par lettre du 30 mai 2012, s'engage à reprendre les chemins communaux endommagés suite au passage des camions de l'entreprise missionnée dans le cadre des travaux de protection de la ressource en eau.

Ces réfections devraient intervenir avant la fin du mois de juin.

8) Point informations touristiques : organisation envisagée.

Il sera ouvert au public du 04 juillet au 25 août tous les jours sauf le lundi, de 15h00 à 18h00.

Quelques problèmes se posent quant à la cohabitation avec l'agence postale, en particulier pour l'exposition des documents nécessaires.

9) Cimetière : demande de reprise d'une concession avec le monument funéraire existant.

Après réflexion suite à cette demande, le Conseil Municipal décide que les tombes présentant un intérêt architectural seront maintenues dans le patrimoine communal. La Commission Cimetière a été chargée de les recenser afin d'assurer leur préservation. (Si la tombe faisant l'objet de la demande n'était pas retenue dans ce cadre, le demandeur serait recontacté.).

VII. INTERCOMMUNALITE

1) Solcanpo

M. Jean GAUD rend compte de l'Assemblée Générale tenue le 25 mai et de l'activité de l'association. Quatre familles Port d'Envalloises en sont bénéficiaires.

2) Secours catholique

M. BARREAUD rend compte de la visite du représentant de cette association le 02 juin. (Cette association est la seule qui distribue des repas aux ressortissants de notre secteur).

3) Syndicat des Eaux

Un Comité Syndical se tiendra le 21 juin.

VIII. ASSOCIATIONS

1) Manifestations passées :

Assemblée générale des **Lapidiales** le 5 mai.

Assemblée générale de l'**ACCA** le 11 mai.

CdS Rugby : Tournoi des Ecoles le 10 mai, Tournoi Rugby à toucher le 27 mai, Assemblée générale le 31 mai.

APPE : Fête du Basket le 12 mai

Les Fous Cavés : Brocante du 20 mai

Les Visiteurs de Panloy : Côté Jardin le 20 mai, Assemblée générale le 1^{er} mai.

Mme Guiberteau rend compte de ces diverses manifestations.

2) Assemblées générales à venir :

APPE Basket le 12 juin. A cette occasion, le club indique qu'il souhaiterait pouvoir aménager l'espace du premier étage de la salle polyvalente afin d'y établir un bureau ; le Conseil Municipal donne son accord de principe sur ce projet.

Echappée Belle le 15 juin, 20 h 30, Salle des Fêtes.

Les Robins du Coin le 25 juin, à 20 h, Salle polyvalente. (Sous réserve, car la mairie n'a pas été officiellement informée).

3) Manifestations à venir :

Le Bistrot des Halles : Tournoi de Palets, Place des Halles, le 10 juin (14 h).

Les Trésors de Charlotte : Marché des Créateurs à la Caverne, le 10 juin (10 h - 18 h).

Compagnie Soléa : Gala de danse à la Salle des Fêtes, le 16 juin (17 h 30 - 20 h 00).

Echappée Belle : Gala de danse à la Salle des Fêtes, le 23 juin à 20 h 30.

APPE Basket : Rando VTT - Marche, le 24 juin, Salle Polyvalente.

IX. QUESTIONS – INFORMATIONS DIVERSES

1) Composition du bureau de vote pour les 10 et 17 juin : élections législatives - Liste des candidats 5^{ème} circonscription.

2) **Médiathèque** : Commémoration du 770^{ème} anniversaire de la Bataille de Taillebourg - Conférence le samedi 30 juin par Monsieur Chapelot (Directeur de recherches au CNRS). - Vendredi 15 juin : réunion préparatoire au spectacle médiéval à Taillebourg (20h30 - Salle des Fêtes de Taillebourg).

3) **Contrôle sanitaire** des eaux destinées à la consommation humaine : les résultats de ce mois ne sont pas encore parvenus.

4) Préservation des chemins et sentiers de randonnée pédestre : brisures d'amiante sur le chemin à la corne ouest du Bois Muré.

5) Aides régionales : soutien à la diversification agricole (Monsieur Morandea Roger).

6) Lutte contre la flavescence dorée de la vigne.

7) Mission sur les polices municipales : questionnaire.

8) Jurés d'Assises : tirage au sort le samedi 25 mai à Saint Porchaire.

9) Activité de l'Agence postale.

X. PROCHAINE REUNION

JEUDI 05 juillet 2012 à 19 heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 40 minutes.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus.

BARREAUD

GAUD

VRILLAUD

GUIBERTEAU

MOREAU

BOURRIER

GUILLOT

BODIN

LIRONCOURT

LUCAZEAU

de GRAILLY

DAVID